

### S'inscrire

#### Demande d'information



Le candidat adresse une demande écrite par courrier ou par [mél](#) au secrétariat général de l'Itip. Il y a **30 places maximum** par promotion et par antenne.

#### Selon la nationalité du candidat

Si le candidat est français ou établi dans un pays membre de l'Union européenne, la procédure décrite à la rubrique "[Etudiants français et européens](#)" est suivie.

Si le candidat est originaire d'un pays non membre de l'Union européenne, la procédure décrite à la rubrique "[Etudiants étrangers](#)" est suivie.

#### Dans tous les cas

Aucune candidature ne sera retenue si le candidat ne remplit pas les **conditions d'admission** :

##### 1ère année :

Admission sur dossier pour les titulaires d'un baccalauréat (sélection en juillet et septembre).  
Bon niveau en français et anglais.

##### 2ème année :

Réussite aux examens de 1ère année.  
Possibilité d'accès direct en 2ème année pour les titulaires d'un bac+2 avec 3 ans d'expérience professionnelle (dossier, tests, entretien en français et anglais).